

ÉCOLE PRIMAIRE SIMONE VEIL À FERRIÈRES-SUR-ARIÈGE

Occitanie, département de l'Ariège (09)
Commune de 761 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Ferrières-sur-Ariège

Les autres acteurs :

Maîtrise d'ouvrage : Joseph Pinzio, SCP
d'architecture Benazet-Pinzio

Le projet en bref :

- Refonte de l'isolation
- Remplacement des menuiseries
- Changement du chauffage au gaz par une chaudière bois et granulés

Les points forts :

#énergie verte #matériaux biosourcés
#chaudières à bois



PAUL HOYER

Conseiller municipal de Ferrières-sur-Ariège

Pourquoi la commune a-t-elle entamé cette démarche de rénovation ?

Même si de prime abord l'école semble encore en bon état, c'est un bâtiment qui pose des problèmes en matière de réglementation et de performance énergétique. Il y a aussi des problématiques en ce qui concerne l'accessibilité. Deux escaliers hélicoïdaux desservent l'étage, c'est un choix architectural de l'époque, qui n'est pas adapté à l'usage d'une école, et surtout, ne permet pas l'accès à un public à mobilité réduite.

Comment vont se dérouler les travaux ?

Le chantier devra se dérouler en site occupé. En effet, l'école est située au fond d'une impasse, coincée entre une placette et la rivière Ariège. Il n'était pas envisageable d'installer des « algéco » pour faire classe pendant les travaux, à la fois par manque de place et compte tenu du surcoût énergétique que cela aurait engendré. Nous procéderons donc classe par classe pendant les périodes de vacances scolaires.

Comment avez-vous entendu parler du programme EduRénov ?

J'ai entendu parler de cette opportunité en échangeant avec un représentant de la Banque des Territoires de mon département et cela a vraiment été un levier pour nous permettre de concrétiser cette rénovation. En effet, à ce moment-là, notre commune était dans une situation financière délicate et nous pensions qu'une banque classique hésiterait à nous suivre. Ce prêt constitue une bonne opportunité à un taux intéressant.

La bonne idée

Prendre en compte tous les usages et l'historique de l'établissement est primordial pour mener l'ensemble des travaux.

Pour cela, inclure les équipes éducatives au sein du projet est nécessaire.



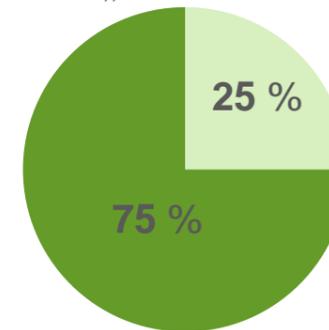
Et demain ?

La commune prépare activement la deuxième étape de son projet de rénovation en préparant la phase d'appels d'offres.

Le début des travaux devrait avoir lieu au mois de janvier ou mars 2025.

Plan de financement

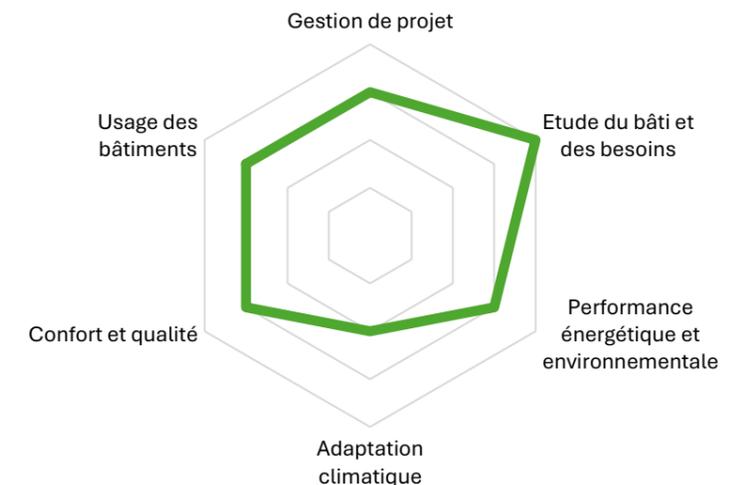
Le montant du projet s'élève à 565 000€. Il est financé par un prêt de 140 655€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 424 350€ (110 980€ du Fonds Vert, 118 650€ de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et 194 720€ provenant d'autres organismes (SDE, ADEME, Région, Département, etc.)).



■ Prêt ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.



1990

Année de construction du bâtiment



1 152 M²

Surface rénovée du bâtiment



100

Élèves au sein de l'école



45 %

Économie d'énergie visée



565 K€

Montant total prévisionnel de l'opération